



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC
LA SOCIÉTÉ ORANGE DANS LE CADRE DE
L'ÉVÉNEMENT "VINCENNES CHATEAU DE
LUMIÈRES"**

**DÉCISION N° DM-24-443
EN DATE DU 23 DÉCEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Orange, représentée par Madame Karelle Mbobda-Kuate, déléguée régionale Île-de-France Sud et Est; dont le siège social est situé au 111 Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux, de soutenir l'événement « Vincennes, Château de Lumières » du 18 octobre au 2 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la recherche de partenaires par la ville de Vincennes pour l'événement « Vincennes, Château de lumières », du 18 octobre au 2 novembre 2024 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Orange représentée par Madame Karelle Mbobda-Kuate, déléguée régionale Île-de-France Sud et Est; dont le siège social est situé au 111 Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux, un contrat de partenariat ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20241223-lmc1H12767H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2024 Date de Publication : 23/12/2024
--